

SÉANCE GE-21 – stratégique

1er décembre 2022, OCAN, Salle Jura

Personnes présentes : Alizée Testard, Bertrand Von Arx, Gilles Gay des Combes, Martin Schlaepfer, Nicolas Wyler, Rodrigue Castro Gbedomon

Excusés : Alain Dubois, Anthony Lehmann, Benjamin Guinaudeau, Cindy Tinguely, Joëlle Massy, Walter Vetterli

Version 1 du CR : ATE

Sujets traités
COFIL GE-21 (M. Schoenenberger). Quid du MHN?
<ul style="list-style-type: none"> - M. Schoenenberger (Directeur des CJB) accepte de rejoindre le COFIL GE-21 en remplacement de Pierre-André Loizeau. - À la question de l'intégration du Musée d'Histoire Naturelle au COFIL GE-21, il a été répondu qu'elle n'apporterait pas nécessairement de plus-value pour GE21. Décision : attendre de voir si le MHN exprime un jour un intérêt à rejoindre le COFIL et en fait parvenir la demande à GE-21.
Biodiversité et changements climatiques : faut-il revoir nos objectifs ? (MS)
<ul style="list-style-type: none"> - Martin Schlaepfer et Joshua L. Lawler (University of Washington) ont publié un article qui sert de support à Martin pour présenter les idées suivantes : <ol style="list-style-type: none"> 1) En Europe occidentale et en Amérique du Nord, la protection de la biodiversité a longtemps reposé sur la vision très dualiste qu'avaient ses fondateurs de la relation Homme-Nature. Cette vision conservationniste, qui prônait la mise sous cloche des réserves naturelles, est de plus en plus perçue comme colonialiste et potentiellement néfaste pour les peuples indigènes, y compris au sein de la COP15 de Montréal. Dans ce contexte, de nombreux articles scientifiques critiques de l'approche conservationniste occidentale et appelant à une remise en question de la définition-même de la biodiversité et des manières de la protéger sont publiés. 2) Dans le contexte des changements climatiques, une vision purement conservationniste de la biodiversité ne paraît pas tenable et devrait basculer vers une logique plus systémique, tenant compte également de la perception de la biodiversité par les peuples indigènes. C'est pourquoi la biodiversité est de plus en plus perçue comme un outil au service de l'atténuation des effets des changements climatiques, au service de la justice environnementale et de la lutte contre la pauvreté (perception dont Nicolas Wyler souligne le côté réducteur et biaisé (autant que pour l'approche qui consiste à ne considérer que la biodiversité intrinsèque), tandis que Bertrand Von Arx souligne la dépendance de ces différentes perceptions à leur contexte historique). La tendance qui se dégage actuellement consiste à penser que les changements dans la structure des communautés biologiques sont non seulement inévitables, mais également nécessaires. 3) À ce titre, Martin questionne sur le « mythe » des espèces « pures » (= non hybrides) et indigènes. Les espèces indigènes seront-elles capables de migrer ou de s'adapter suffisamment rapidement aux changements climatiques ? L'enrichissement des communautés biologiques par des espèces néophytes ne pourrait-elle pas permettre

d'anticiper les futurs besoins fonctionnels, de compenser la perte d'autres espèces, et être l'assurance qu'au moins une partie de ces communautés persistera à l'avenir ?

- Devrions-nous également adapter notre vision de la biodiversité à Genève ? Actuellement, les espèces néophytes ne sont pas considérées comme appartenant à la biodiversité locale. Les impacts environnementaux des mesures de conservation elles-mêmes et de leurs effets externalisés ne sont pas non plus évalués... **La question reste ouverte.**

Analyse cycle de vie : mesurer l'impact de grosses institutions sur la biodiversité. Synthèse de l'étude d'Oxford University (2022).

- Martin a présenté les résultats de l'étude que l'Université d'Oxford a menée pour évaluer les impacts directs et indirects sur la biodiversité de son bâti, de sa consommation de nourriture ou encore de ses voyages, ainsi que les effets de différentes séries de mesures.
- Cette étude a servi de socle pour orienter la discussion autour des interactions entre la biodiversité et le monde financier. Martin informe que de plus en plus d'analyses sont effectuées afin d'évaluer l'impact sur la biodiversité des grosses institutions, y compris financières (« reporting » d'impact). Dans ce but, l'approche la plus souvent mise en avant est « l'analyse du cycle de vie ». Martin soutient qu'il est nécessaire de se préparer à l'arrivée de ces outils, voire même d'adapter nos objectifs, car les biologistes pourraient avoir un rôle à jouer dans la définition des indicateurs à prendre en compte.
- Bertrand Von Arx souligne que ces outils sont déjà relativement utilisés par les communes et ajoute qu'un séminaire devrait se tenir en mars prochain, auquel lui et une équipe encore à déterminer devraient participer. Ce séminaire aura pour objectif de permettre le développement de l'intégration de l'aspect financier dans le Plan d'action Biodiversité cantonal. **Sujet à reprendre à début d'année.**

Divers

-

Prochaines séances :

- Séance technique : proposition le 2 février 2023 à Carl Vogt
- COPIL à prévoir entre mi-mai et mi-juin 2023.
- A noter une journée GE-EN-VIE le jeudi 26 janvier

Liste des tâches à faire :

- Fixer une date pour le prochain COPIL, qui n'a pas pu être agendé durant la séance en raison du manque de personnes présentes.
- Bertrand Von Arx, propose de traiter la proposition de développer un « green talk-stratégie biodiversité », notamment avec Anthony Lehmann et Nicolas Ray.
- Rodrigue Castro Gbedomon fait parvenir au reste de l'équipe un article qui propose un autre cadre d'appréciation des valeurs de la nature (plus équilibré entre valeurs intrinsèques et NCPs).